Nom de la collectivité publique chargée du service d'eau potable (et éventuellement du service d'assainissement, selon votre commune) : Syndicat Mixte de Sioule et Morge

Coordonnées et horaires de votre service d'eau (et éventuellement d'assainissement, selon votre commune)

Type de facture

Rétrospective de votre consommation par année

Si vous avez opté pour le prélèvement, la mention « <u>somme prélevée »</u> figure sur votre facture



SIRET: 200 087 302 00038 TVA: FR19 200 087 302

VOS CONTACTS

2 04 63 86 83 83

Lundi au Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 En dehors de ces horaires: Permanence technique 24h24

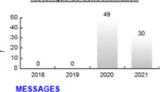
8 lite web: https://portallabonnes.slouie-morge.fr Mail: contact@slouie-morge.fr

Où nous éorire: Syndicat Mixte de Sioule et Morge Lieu-Oit Monteipdon

Votre paiement

Echelonnez le paiement de vos prochaines factures en souscrivant à la mensualisation.

Historique de consommation



Références PdC: 000

Adresse du

rappeler Contrat: 0000000 - Clé: xxxxxx

3 rue du moulin 63xxx VILLE

> TRESORERIE DE RIOM 49 - 51 RUE DE TOULON 63200 RIOM

M et Mme XXXX XXXXX

3 RUE DU MOULIN

63XXX VILLE

Vos références d'abonné à rappeler lors de tout contact ou correspondance.

Adresse desservie par le service d'eau

Coordonnées du redevable pour l'envoi de la facture

Facture réelle n° 2021-174 / 34996 du 13/09/2021

Consommation du 25/08/2020 au 18/08/2021 Abonnement du 01/07/2021 au 31/12/2021

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Votre consommation d'eau	46 m ³
Prix TTC du litre d'eau : 0,00266 €	
	Montants
Abonnement	34,17
Consommation	55,86
Total TTC de la facture	90.03

A STATE OF THE STA

Montant TTC à payer avant le 28/10/2021 90,03 €

Consommation entre deux relèves réelles effectuées par le Syndicat ou par l'usager

Répartition des sommes dues

Montant à régler

En espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent evis, a uprès d'un burailete ou pertenaire agr éé (liste consultable sur le site https://www.impotes.gour.friport all/pailement-de-proximite) TALON DE PAIEMENT à joindre à votre paiement pour les modalités d'utilisation, se reporter au verso du présent talon

 Références :
 EAU
 N° rôle Eau : 296

 Etablissement :
 BV
 N° rôle Asst : 296

 N° codique :
 063045
 Nature du rôle : 1

N° contrat : N° facture : Exercice : Date facture Montant : 90,03 euros

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES 59885 LILLE CEDEX 9

En cas de paiement par chèque :

Insérez le talon de paiement dans l'enveloppe à fenêtre fournie (sans le signer) - Joignez votre chèque – Timbrez – Postez Pas de paiement par TIP

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

048010500212

940033000160 8206000000000349960630454981806

9003

SYNDICAT MIXTE SIQULE

ET MORGE

Détail au verso

Détail de votre relevé de compteur

> Année de validation du tarif

Répartition détaillée des sommes dues

Redevances perçues par le Syndicat de Sioule et Morge et reversées à l'Agence de l'Eau Loire -Bretagne :

- Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau
- Redevance pour pollution de l'eau
- Redevance pour modernisation des réseaux d'eaux usées

Différents modes de paiement proposés

Facture réelle n° 2021-174 / 34996 du 13/09/2021

Date du Type Point de consommation N° série compteur index copose rempl. index Diam. m3 nouvel index Relevé 13/0743576 282 46 18/08/2021 R 236 46 Consommation totale relevée Consommation estimée déduite -25 21 Consommation facturée (m3) Détail de votre facture Tarif Tranche en m3 Quantité Prix unitaire Montant HT T.V.A. Montant TTC Distribution de l'eau 2021 184 52,90000 26,67 1.47 (5.50%) 28,14 Abonnement EAU 2020 8 1,39936 11,19 0,62 (5,50%) 11,81 Consommation EAU 2021 13 1,02 (5,50%) 19.58 1,42735 18.56 Consommation EAU 2020 21 0,07269 1,53 0.08 (5.50%) 1,61 Préservation ressources en EAU Collecte des eaux usées 184 2021 10,87000 5,48 0,55 (10,00%) 6,03 Abonnement Assainissement Part SMSM 0.51710 2020 4.14 0,41 (10,00%) 4.55 Assainissement m3 Part SMSM 2021 13 0.68092 0.89 (10.00%) 9.74 Assainissement m3 Part SMSM Agence de L'Eau 2020 21 0.23000 4,83 0.27 (5.50%) 5,10 Redevance Pollution Domestique 2020 21 0,15000 3,15 0,32 (10,00%) 3,47 Modernisation des réseaux de collecte S Total de votre facture 84.40 5,63 90.03 Montant total à payer 84,40 5,63 90,03

Ancien

Index

nouvel

Conso, en

R : Relève réelle par le Syndicat E: Estimation RA: Relève abonné

Si une facture estimative a été émise précédemment : déduction de la consommation estimée

> Le volume d'eaux usées est équivalent au volume d'eau potable consommé

Commentaires

Vous pouvez régler votre facture :

- Par chèque : Établir un chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC, y joindre le talon de paiement détachable de votre facture, affranchir et envoyer l'ensemble à l'adresse indiquée sur le talon (soit au centre d'encaissement du Trésor Public de Lille)
- Ou par carte bancaire directement auprès d'un BURALISTE OU PARTENAIRE AGRÉÉ OU du CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES le plus proche
- Ou en espèces directement auprès d'un BURALISTE OU PARTENAIRE AGRÉÉ
- Ou par prélèvement automatique à réception de facture si vous avez complété, daté et signé la demande de prélèvement (Mandat SEPA) et l'avez renvoyée, accompagnée de votre RIB, au Syndicat Mixte de Sioule et Morge avant l'émission de la facture
- Ou par virement bancaire ou par carte bancaire via le PORTAIL INTERNET DU SYNDICAT DE SIOULE ET MORGE à l'adresse suivante: https://portailabonnes.sioule-morge.fr
- Ou par virement bancaire à l'IBAN ci-dessous, en mentionnant le numéro de la facture en libellé de votre virement :

IBAN: FR88 3000 1003 01G6 3000 0000 032

BIC: BDFEFRPPCCT